

Ecrevisses exotiques invasives : quelques règles

simples à respecter



Concurrentes directes de l'écrevisse à pattes blanches, les écrevisses exotiques (E. américaine, E. signal et E. de Louisiane) connaissent une expansion extrêmement rapide en France, et sur le bassin du Thouet. Très résistantes aux sécheresses et pollutions, prolifiques et plus agressives dans leur comportement de chasse, elles peuvent se déplacer sur terre pour coloniser de nouveaux milieux. Elles sont également porteuses saines de maladies qui affectent les écrevisses autochtones et peuvent faire totalement disparaître une population locale déjà fragilisée.

Le code de l'environnement leur donne le statut « d'espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques » et interdit leur introduction dans tout type de milieu.



Ecrevisse de Louisiane

QUELQUES RÈGLES

Pour protéger les milieux aquatiques :

- Ne pas transporter ni commercialiser d'écrevisses exotiques vivantes.
- Ne pas relâcher d'écrevisses exotiques dans une rivière ou un plan d'eau.
- Ne pas introduire de poissons dans un plan d'eau s'ils proviennent d'un milieu déjà colonisé par les écrevisses exotiques, pour éviter la dispersion des maladies.
- Communiquer vos observations au syndicat de rivière de votre commune.

Le suivi des écrevisses est indispensable pour connaître leur présence sur les rivières et ainsi préserver les espèces protégées. Le SMVT contribue aux repérages sur le terrain pour cartographier leur progression sur les rivières.



Prolifération de l'écrevisse de Louisiane sur la Dive



Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet

26, rue de la grille - 79600 Saint-Loup Lamairé
Tél. 05 49 64 85 98 - Fax 05 49 64 86 00

mail : smvt@valleedouthouet.fr - site internet : www.valleedouthouet.fr

Directeur de la Publication : René CHARRON - Rédaction et coordination : SMVT
Crédit Photos : AVEC - SMVT, P. BAUDRY - SMVT, ONEMA 79
Réalisation et Impression : Imprimerie Thouarsaise - Imprimer sur papier recyclé IMPRIM'VERT*

La lettre de La Vallée du Thouet

de Rives en Rêves

Chers habitants,

En 2013, le SMVT a continué son travail de développement touristique notamment avec la réalisation des boucles vélo locales, sur la partie Gâtine suite au travail mené en 2012 en Thouarsais. Cette offre complète l'itinéraire principal le Thouet à vélo, qui a permis aux hébergeurs «accueil vélo» de comptabiliser plus de 500 nuitées au cours de la saison 2013. L'ouverture sur le réseau de restaurateurs et le travail interdépartemental engagé dans le cadre de la V43 ont permis d'accroître encore la valorisation du territoire de la vallée du Thouet. De plus, les Curiosithouet ont attiré quelques 300 visiteurs dans la vallée au cours de la saison. Le lancement d'une étude relative à la valorisation du patrimoine est à souligner.

Côté rivière, la mise en œuvre du CTMA en partenariat avec SAUMUR AGGLO s'est également poursuivie avec la réalisation de travaux de recharges en granulats mais également de restauration de la ripisylve, d'arrachage de la jussie ou d'enlèvements d'embâcles. Des études ont été lancées ou poursuivies concernant la restauration de la continuité écologique au droit des ouvrages. En 2013, le SMVT a également entamé concrètement son travail d'animation pour le compte de la DREAL sur le site Natura 2000 Thouet amont. Plusieurs chartes de bonnes pratiques ont été engagées avec des particuliers et des professionnels.

2014 s'inscrit dans la continuité du travail mené depuis plusieurs années déjà, l'objectif étant de valoriser toujours plus notre belle vallée du Thouet.

Je profite de cette lettre pour vous souhaiter, chers habitants, une excellente année 2014.

René CHARRON,
Président du SMVT

L'écrevisse à pattes blanches : une espèce en DANGER

L'écrevisse à pattes blanches, dite aussi à «pieds blancs», est une espèce d'eau douce menacée au niveau mondial et protégée en Europe et en France. Autrefois très répandue dans tous les cours d'eau français, elle est aujourd'hui de plus en plus rare.

Elle affectionne les eaux fraîches bien renouvelées (eaux à truites) et les milieux riches en abris la protégeant du courant ou des prédateurs (fonds caillouteux, racines et cavités, herbiers aquatiques ou bois morts).

Sa présence sur la partie amont du Thouet et de ses affluents entre les sources et Parthenay, a permis la désignation de ce secteur en site Natura 2000. Grâce à cela, les bonnes pratiques de gestion sont aidées financièrement, et le développement du territoire est mieux encadré. **Bien que les effectifs soient peu élevés, l'existence de plusieurs populations sur les ruisseaux du site en fait une situation unique en Poitou-Charentes et une véritable richesse pour la Vallée du Thouet.**

Cachée dans un abri en journée, ce n'est qu'à la tombée de la nuit qu'elle reprend ses activités de chasse. Très sensible à l'état de son habitat, elle est un véritable bio-indicateur de la qualité de nos cours d'eau.

Les causes de sa disparition sont multiples avec entre autres :

La Dégradation de son habitat (artificialisation des cours d'eau, matières en suspension et engorgement, piétinement des berges, vidanges d'étangs, etc.).

La Destruction de la ripisylve et assèchement des zones humides.

La Pollution des eaux (d'origines agricoles / industrielles / domestiques).

L'introduction d'espèces exotiques concurrentes et porteuses de maladie (cf. p. 4 les écrevisses exotiques).



Retrouver plus d'informations concernant le site Natura2000 sur le site internet :

<http://www.bassinthouetamont.n2000.fr>



Définition d'un programme de valorisation du Patrimoine identitaire de la Vallée du Thouet



Afin de poursuivre le travail de développement touristique engagé depuis plusieurs années, le SMVT a lancé une étude permettant la définition d'un plan de valorisation du patrimoine identitaire de la vallée du Thouet. Ce programme permettra de proposer à travers des thématiques et sites emblématiques de la vallée, des outils et médias valorisant le paysage et le patrimoine auprès d'un large public (sentiers d'interprétation, signalétique, chasses aux trésors, application mobile...).



William MEYER, chargé de l'étude, nous fait part de sa propre analyse du territoire.

Pouvez-vous nous présenter "Tourisme et Patrimoine" ?

Notre bureau d'étude travaille auprès des territoires depuis 1997, sur des études qui ont en commun de traiter à la fois des patrimoines et de leur

valorisation auprès de publics divers. Il peut s'agir soit d'études stratégiques, (diagnostics, audits, études d'opportunité), soit d'études opérationnelles comme la conception d'équipements ou d'outils d'interprétation. Notre spécialité se situe précisément à la croisée de deux champs disciplinaires différents mais complémentaires.

Le patrimoine est un domaine transversal qui présente de nombreuses ramifications. Il témoigne d'une évolution et de l'adaptation des hommes à des conditions particulières : conditions géographiques, économiques, culturelles, historiques, à chaque fois différentes d'un territoire à l'autre.

Notre rôle est donc d'aider les collectivités dans ces différentes étapes, pour mettre en place une offre d'activités culturelles ou de loisir fondées sur la mise en valeur des patrimoines locaux.

Quels regards portez-vous sur la Vallée du Thouet ? Quelle est son identité ?

La Vallée du Thouet présente un double visage. Au sud, la Gâtine est un secteur compartimenté, frais et humide, aux sols granitiques, où l'élevage domine. Dans sa partie nord, la vallée traverse des paysages plus ouverts, livrés à la polyculture, qui font transition avec les plaines du bassin parisien. Mais au-delà de ces caractères de diversité, la rivière est un puissant trait d'union qui confère à cette région une forte unité géographique et historique. L'énergie des eaux du Thouet et de ses affluents a actionné des moulins à farine, à tan, à foulon, ou a été utilisée pour l'industrie de la draperie, du cuir, de la filature, sans doute pour le sciage du bois et même pour la métallurgie.

Les «chaussées», qui étaient aussi empruntées pour le franchissement de la rivière, sont avec les gués empierrés et les ponts, dont beaucoup sont exceptionnels, des traits emblématiques de la Vallée du Thouet.

Source d'essor économique, le Thouet a ainsi favorisé l'implantation humaine et la valorisation de la vallée tout entière. La répartition des patrimoines bâtis, des monuments historiques est partout corrélée à la présence de l'eau et les principaux bourgs, Parthenay, Thouars et Airvault ont prospéré grâce à la rivière.

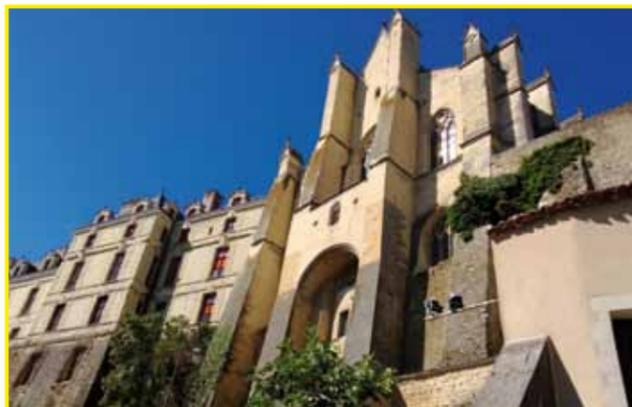
Quels sont les enjeux liés à la valorisation des patrimoines de la vallée ?

Deux angles sont à appréhender : d'abord au plan local, ensuite pour les visiteurs extérieurs.

Aujourd'hui, l'importance du rôle de la rivière dans la construction de ce territoire est un peu oubliée. L'essentiel du patrimoine hydraulique est du domaine privé et l'accès à la rivière est partout difficile. L'enjeu au plan local est donc de faciliter l'accès à ce bien commun et lui redonner la place qu'il mérite en proposant aux habitants de découvrir ou redécouvrir la rivière et ses patrimoines.

Mais la Vallée du Thouet doit aussi faire valoir ses atouts auprès des visiteurs extérieurs. C'est une région homogène, à l'identité forte, dotée d'un patrimoine monumental remarquable.

Ces traits, conjugués à la qualité de ses paysages, au charme de ses villages et à l'intérêt des patrimoines liés à l'eau lui ouvrent des perspectives pour un tourisme de proximité ou de séjour fondé sur une découverte douce et en profondeur du territoire.



Quels sont les atouts de la vallée dans cette démarche ?

On peut lister les 3 atouts suivants :

- L'abondance et la diversité de la ressource : patrimoine monumental, petit patrimoine rural et hydraulique, paysages et patrimoine naturel ou encore patrimoine immatériel, lié aux



pratiques agricoles, aux anciennes activités industrielles, etc.

- L'intérêt que suscitent ces patrimoines sur le territoire qui se traduit par une implication forte des collectivités et des associations : les Pays de Gâtine et de Thouarsais ont entrepris la réalisation d'inventaires, et disposent, comme à Airvault, de services voués à l'étude et la promotion du patrimoine.

- La capacité de ces différents acteurs à travailler ensemble pour la promotion de la vallée.

Le SMVT, seul acteur à cette échelle, est au centre d'une synergie féconde à laquelle participent aussi les deux offices de tourisme de Pôle de Gâtine et du Thouarsais.

Cette collaboration a déjà permis au SMVT de mettre en place une offre de cyclotourisme «le Thouet à vélo». Avec les nombreuses boucles de randonnée pédestre et équestre mises en place par le Département, le territoire dispose ainsi d'un réseau de circulations douces de qualité. La valorisation des patrimoines de la vallée doit s'appuyer sur ce réseau et prolonger cette dynamique.



Sur quelles faiblesses le territoire doit-il travailler ?

Paradoxalement, la Vallée du Thouet est située à peu de distance de régions ou de sites connaissant une très forte fréquentation (Puy du Fou, Futuroscope, Marais Poitevin, etc.) mais n'accueille encore que relativement peu de visiteurs. À l'image du département des Deux-Sèvres, l'essentiel des déplacements touristiques dans la Vallée

du Thouet est motivé par des visites aux familles et amis, et d'une façon générale, les seniors constituent une large part de la clientèle. Le développement des produits vélo, d'une offre destinée à la clientèle familiale, la structuration de la filière randonnée et bien entendu la promotion des patrimoines de la vallée devraient à terme modifier ce schéma.

Qu'est ce qu'un plan de valorisation du patrimoine identitaire ?

Il s'agit d'une sorte de schéma directeur qui dans un premier temps fait le diagnostic de la ressource : quels sont les patrimoines à mobiliser ? Quel est leur intérêt ? etc.

Dans un second temps sont proposées des pistes d'actions de valorisation. Il peut s'agir d'actions relatives à la protection des patrimoines, à améliorer leur connaissance ou destinées à leur mise en tourisme. Ces actions visent des objectifs et des publics divers, et tiennent compte des caractéristiques du territoire : environnement touristique, enjeux en termes de développement, organisation et acteurs, etc. Enfin, un programme

précise le cadre de leur réalisation. Pour susciter l'adhésion de tous, pour faciliter son appropriation par les associations et la population, ce travail doit s'attacher à valoriser des patrimoines qui révèlent la personnalité, l'intimité du territoire.

Le programme définitif devrait être présenté lors du Comité Syndical de février prochain.

